

L'intelligence artificielle et ChatGPT

Être adhérent-e à la section des retraités offre de belles perspectives. Outre le fait de continuer à avoir une vie sociale par le biais de réunions, d'assemblées générales, de manifestations... cela permet une ouverture culturelle. Des visites ont permis récemment de découvrir avec un guide, la maison natale de De Gaulle, l'écomusée de Fourmies ou, en ce mois d'octobre, le site d'ARKEOS de Douai. Mais cette ouverture s'effectue également par des invitations à participer à des exposés-débats : récemment : les mobilités au sein de la M.E.L. (pour l'union des retraités de la métropole) et, ce 19 octobre : l'intelligence artificielle (pour les sections de retraités du Sgen-CFDT Nord Pas de Calais).

Jean-François BODART, universitaire, est venu nous présenter notamment les enjeux, les limites/dangers mais également les intérêts pédagogiques de cette I.A.

Des ouvrages ou articles émergent en nombre sur le sujet. L'aspect géopolitique n'est d'ailleurs pas absent : chaque pays souhaitant être le premier pour en tirer un bénéfice financier.

Le célèbre « Chat-GPT » est un outil **qui ne synthétise pas** mais permet de fournir un écrit en devinant le mot suivant sur la base de probabilités. Sa source est tout ce qui se trouve sur le net (et on sait bien qu'il y a de tout...) mais avec un décalage (actuellement données existantes jusqu'à 2021), on ne peut donc pas demander une production sur l'actualité immédiate.

Cette absence de synthèse peut donc conduire à fournir un texte cohérent sur la forme mais inepte sur le sens. Et comme Chat-GPT est un peu susceptible, il peut être amené à inventer du contenu s'il n'en dispose pas, on appelle cela une « hallucination » en terme informatique.

Bien sûr, des dangers existent et constituent des limites à ce nouveau phénomène. Cela étant, il convient, plutôt que d'interdire, d'accompagner les usages chez les étudiants en développant l'esprit critique, en réfléchissant à utiliser cette I.A. dans les parcours individualisés ou encore en entraînant les apprenants à chercher et à vérifier les sources.

Quant à la question de l'utilisation de l'I.A. dans les productions des étudiants, des logiciels existent déjà pour débusquer les plagiats. Et acquérir des connaissances « artificielles » n'engendre pas l'acquisition de compétences qui, elles, font appel à l'humain. Par ailleurs, un entretien oral permet de vérifier aisément si la production écrite est acquise et comprise par un étudiant ou si elle a été générée par I.A.

En résumé, un exposé-débat fort riche, impossible à relater entièrement d'autant que des mises en situation ont été réalisées via des questions directes sur Chat-GPT...

Après l'« intelligence artificielle », il ne restera plus qu'à étudier la « bêtise naturelle » qui est un champ incommensurable...

Laurent DEMOL